

Première Synthèses

Informations

ÉVOLUTION DE L'EMPLOI SALARIÉ ⁽¹⁾ AU QUATRIÈME TRIMESTRE 2004

Entre le 31 décembre 2003 et le 31 décembre 2004, l'emploi salarié augmente de 17 000 postes (+0,1 %). Au quatrième trimestre 2004, les effectifs du secteur concurrentiel sont quasiment stables, après une croissance de 4 000 postes au trimestre précédent. Dans l'industrie, les effectifs diminuent à un rythme moins soutenu (- 0,3 % contre - 0,5 %). La création d'emplois dans la construction s'accélère légèrement (+ 0,4 % après + 0,3 %). Le tertiaire crée 6 000 postes (+ 0,1 %), après 20 000 (+ 0,2 %) au troisième trimestre.

Évolution de l'emploi salarié ⁽¹⁾ (en données corrigées des variations saisonnières)

En milliers

Secteurs d'activité en NES	2003			2004				Variation (%) par rapport au :	
	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	trimestre précédent	même trim. de l'année précédente
ET : Industrie	4 018,5	3 991,3	3 963,2	3 940,1	3 919,2	3 899,8	3 886,7	-0,3	-1,9
EH : Construction	1 273,1	1 275,2	1 279,1	1 284,5	1 285,9	1 290,3	1 296,1	0,4	1,3
EV : Tertiaire.....	10 109,0	10 097,3	10 148,5	10 159,1	10 199,8	10 219,1	10 225,2	0,1	0,8
Ensemble des secteurs	15 400,6	15 363,8	15 390,8	15 383,7	15 404,9	15 409,2	15 408,0	0,0	0,1

Sources : Dares, Insee, Unédic.

Au quatrième trimestre 2004, l'emploi salarié du secteur concurrentiel non agricole est stable (- 1 000 postes), après une création de 4 000 emplois au trimestre précédent. Sur l'année, le nombre de salariés progresse de 17 000 postes (+ 0,1 %). En 2003, il avait reculé de 73 000 emplois (- 0,5 %). Hors intérim, la hausse de l'emploi est un peu plus faible : + 4 000 postes en 2004, contre - 70 000 en 2003. En 2004, l'emploi intérimaire progresse de 14 000 postes

(+ 2,4 %), après un recul de 3 000 emplois (- 0,6 %) en 2003.

Dans l'industrie, la baisse est la plus faible observée depuis trois ans avec 13 000 emplois supprimés ce trimestre (- 0,3 %). Sur l'année, la dégradation est moindre : - 77 000 postes (- 1,9 %), contre - 103 000 en 2003 (- 2,5 %). Cette tendance est cohérente avec l'amélioration depuis fin 2003 des soldes d'opinions des chefs d'entreprises sur leurs effectifs, et la demande [1]. Dans le secteur des « industries agrico-

(1) - Champ : ensemble des secteurs hors agriculture, administration, éducation, santé et action sociale. Ce champ couvre 15 millions de salariés sur un effectif salarié total d'environ 22 millions.

Les résultats révisés de l'évolution de l'emploi salarié, estimée par l'INSEE, font apparaître une stabilité au cours du quatrième trimestre 2004. Cette estimation est proche de celle des résultats provisoires enregistrés par l'Unédic, sur son propre champ, pour la même période, soit + 0,1 %. Sur un an, du 31 décembre 2003 au 31 décembre 2004, l'estimation de l'INSEE conduit à une évolution de + 0,1 % tandis que celle de l'Unédic est de + 0,5 % sur son propre champ. Cette différence s'explique principalement par la différence de champ.



les et alimentaires », l'emploi progresse pour la première fois depuis cinq trimestres (+ 0,4 %, voir Zoom). Le secteur de « l'industrie automobile » crée des emplois pour le troisième trimestre consécutif : + 1 000 postes (+ 0,4 %). Sur un an, la progression est de 4 000 emplois (+ 1,2 %), après une hausse de 1 000 postes en 2003 (+ 0,3 %). Dans « l'industrie des biens d'équipement », 1 000 emplois sont supprimés ce trimestre ; il s'agit du plus faible repli depuis deux ans. Cette amélioration est imputable aux secteurs de « la construction navale, aéronautique et ferroviaire » (+ 0,1 %) et des « équipements mécaniques » (- 0,4 %, contre - 0,7 % au trimestre précédent). Dans le secteur des « industries des biens intermédiaires », le recul de l'emploi est comparable à celui du trimestre précédent (- 0,7 %). Toutefois, le sous-secteur des « composants électriques et électroniques » progresse de + 3,9 % (+ 7 000 postes), soit la plus forte hausse depuis 1990.

La construction crée des emplois depuis le début de l'année 2003 : au quatrième trimestre 2004, 6 000 postes sont créés (+ 0,4 %), après + 4 000 au trimestre précédent (+ 0,3 %). En 2004, les effectifs progressent de 17 000 emplois (+ 13 000 en 2003), soit une évolution de + 1,3 % (+ 1 % en 2003). Cette évolution rejoint la tendance à l'amélioration de la valeur ajoutée du secteur [2], et des soldes d'opinion des entrepreneurs sur les effectifs depuis 2003 [3] [4].

Le tertiaire, hors intérim [5], marque une pause ce trimestre : l'emploi stagne après avoir progressé de 11 000 postes au trimestre précédent. Sur l'année, les effectifs croissent de 63 000 emplois (+ 0,7 %), contre 20 000 (+ 0,2 %) en 2003. Dans le commerce, l'emploi se stabilise après avoir baissé au trimestre précédent (-0,1 %). Cette amélioration est principalement imputable au sous-secteur du « commerce et réparation automobile » (+ 0,3 % contre - 0,4 % au troisième trimestre).

Sur l'année, le secteur du commerce crée 4 000 emplois, contre 18 000 en 2003. Hors intérim, le secteur « des services aux entreprises » perd 5 000 emplois (- 0,2 %) au dernier trimestre 2004, contrairement aux anticipations des entrepreneurs [6]. Il s'agit de la première baisse depuis un an. Ce repli s'explique essentiellement par la baisse dans les « services opérationnels » : - 4 000 postes (- 0,6 %), contre + 5 000 (+ 0,6 %). Le secteur « des services aux particuliers » continue de créer des postes (+ 6 000, soit + 0,3 %).

Edouard FABRE, Nicolas DE RICCARDIS
(Dares).

[1] Insee, Enquête trimestrielle dans l'industrie - janvier 2005, *Informations rapides*, n°42 (4 février 2004).

[2] Insee, Comptes nationaux - quatrième trimestre, *Informations rapides*, n°58 (18 février 2005).

[3] Insee, Enquête mensuelle dans le bâtiment - janvier 2005, *Informations rapides*, n°29 (28 janvier 2005).

[4] Insee, Enquête trimestrielle dans les travaux publics - janvier 2005, *Informations rapides*, n° 30 (28 janvier 2005).

[5] Les chiffres hors intérim qui n'apparaissent pas directement dans les tableaux fournis sont obtenus en retranchant les effectifs intérimaires au nombre de salariés du secteur tertiaire.

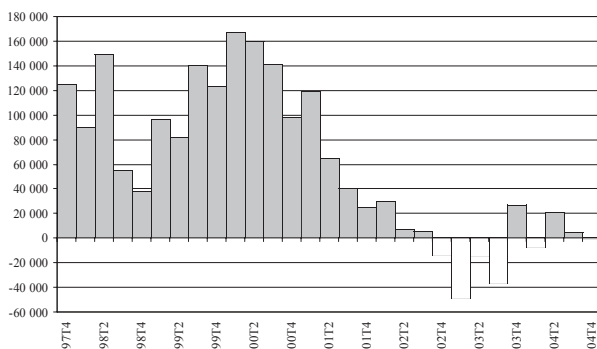
[6] Insee, Enquête mensuelle dans les services - janvier 2005, *Informations rapides*, n°43 (04 février 2005).

[7] Insee, Indice de la production industrielle - janvier 2005, *Informations rapides*, n°78 (10 mars 2005).

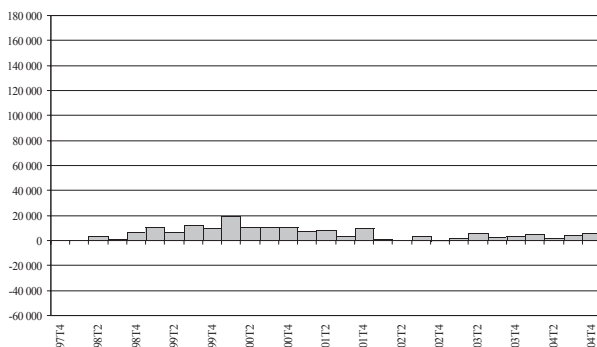
[8] Agreste Conjoncture, IAA : baisse de l'activité et de la demande extérieure au troisième trimestre 2004 - janvier 2005, *supplément à la note de conjoncture*, n°01-02 (janvier 2005).

Variations trimestrielles des effectifs salariés (valeurs CVS)

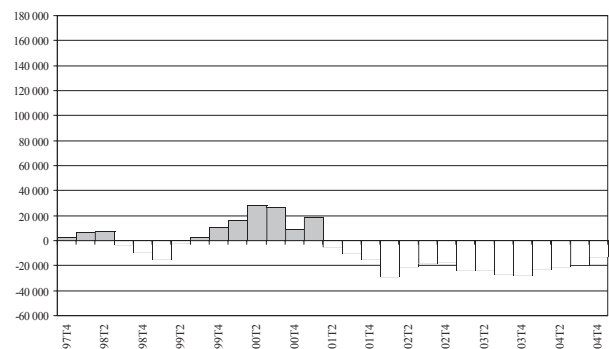
Ensemble des secteurs



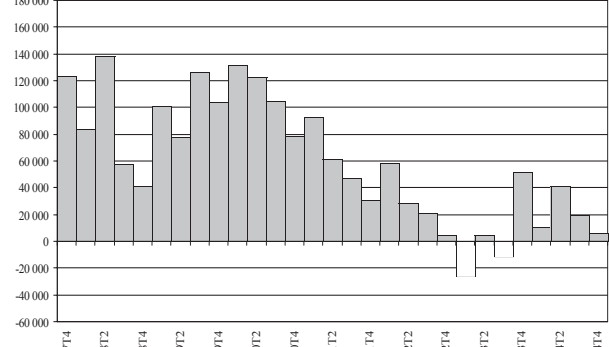
Construction



Industrie



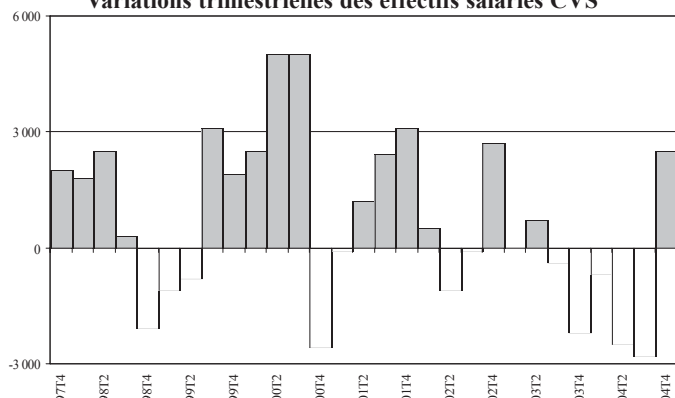
Tertiaire



Sources : Dares, Insee, Unédic.

Zoom sectoriel : « Industries agricoles et alimentaires »

Variations trimestrielles des effectifs salariés CVS



Sources : Dares, Insee, Unédic.

Avec 576 000 salariés, le secteur « des industries agricoles et alimentaires » regroupe 15 % des salariés du secteur de l'industrie, et 4 % du total de l'emploi salarié. Contrairement à la majorité des secteurs industriels, ce secteur crée ce trimestre 3 000 postes (+ 0,4 %). Les entrepreneurs n'ont pas anticipé cette hausse de l'emploi, et l'indice de production industrielle est en recul au dernier trimestre 2004 [7]. La progression de ce trimestre se démarque des cinq trimestres consécutifs de suppressions d'emplois [8]. Toutefois, sur un an, le secteur supprime 4 000 postes (- 0,6 %) en 2004 après 2 000 (-0,3 %) en 2003.

Variations trimestrielles des effectifs salariés en milliers (1) (2) (valeurs CVS)

Secteurs d'activité en NES	2002				2003				2004				Effectifs en milliers au 31 déc. 2004
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	
ET : Industrie	-29,2	-21,3	-18,5	-17,6	-23,8	-24,2	-27,2	-28,1	-23,1	-20,9	-19,4	-13,1	3 886,7
EB : Industries agricoles et alimentaires	0,5	-1,1	-0,1	2,7	0,0	0,7	-0,4	-2,2	-0,7	-2,5	-2,8	2,5	576,4
EC : Industries des biens de consommation	-4,7	-5,1	-6,2	-5,6	-7,7	-7,6	-6,3	-5,0	-5,4	-4,3	-5,3	-4,5	635,0
EC1 : Habillement, cuir	-2,1	-1,4	-2,5	-2,4	-2,9	-3,6	-2,6	-2,7	-2,6	-1,9	-2,1	-1,9	96,3
EC2 : Édition, imprimerie, reproduction	-1,8	-1,3	-1,9	-2,4	-2,1	-2,4	-2,2	-1,2	-1,2	-1,0	-0,9	-1,1	195,7
EC3 : Pharmacie, parfumerie et entretien	2,0	0,4	0,3	0,6	-0,4	0,7	0,7	0,5	-0,1	0,3	-0,2	-0,3	153,5
EC4 : Industries des équipements du foyer	-2,8	-2,8	-2,1	-1,4	-2,3	-2,3	-2,2	-1,6	-1,5	-1,7	-2,1	-1,2	189,5
ED : Industrie automobile	-0,6	-1,2	-1,1	-1,0	1,6	1,2	-1,7	-0,1	-1,8	1,6	2,5	1,3	297,8
EE : Industries des biens d'équipement	-9,7	-3,7	-5,2	-1,6	-5,4	-7,3	-6,6	-6,7	-2,8	-3,5	-3,8	-2,4	778,1
EE1 : Construction navale, aéronautique et ferroviaire	-0,6	-0,5	-0,7	0,2	-0,6	-0,4	-0,6	-0,9	0,0	0,2	-0,1	0,1	142,4
EE2 : Équipements mécaniques	-4,3	-1,6	-1,6	-1,0	-3,2	-3,1	-4,1	-2,6	-1,2	-2,7	-3,1	-1,7	415,4
EE3 : Équipements électriques et électroniques	-4,8	-1,6	-2,9	-0,8	-1,6	-3,8	-1,9	-3,2	-1,6	-1,0	-0,6	-0,8	220,3
EF : Industries des biens intermédiaires	-13,7	-9,5	-6,1	-10,5	-10,4	-11,3	-11,6	-13,5	-11,6	-11,3	-9,6	-10,0	1 364,2
EF1 : Produits minéraux	-1,2	-1,2	-0,7	-0,8	-1,1	-0,5	-0,6	-1,0	-1,0	-1,3	-1,0	-2,3	159,5
EF2 : Textile	-2,2	-1,3	-1,3	-2,0	-1,6	-2,8	-1,8	-1,9	-2,6	-2,3	-2,0	-2,3	89,2
EF3 : Bois et papier.....	-1,1	-1,1	-0,2	-1,1	-0,9	-0,9	-1,2	-1,5	-1,1	-1,1	-1,0	-3,1	169,1
EF4 : Chimie, caoutchouc, plastiques.....	-2,7	-1,6	0,5	-2,2	-1,1	-1,1	-1,1	-2,3	-1,1	-1,4	-1,5	-3,7	337,8
EF5 : Métallurgie et transformation des métaux	-3,1	-2,1	-2,2	-2,0	-3,4	-4,3	-5,1	-4,7	-4,1	-3,2	-2,0	-5,7	420,3
EF6 : Composants électriques et électroniques	-3,4	-2,2	-2,2	-2,4	-2,3	-1,7	-1,8	-2,1	-1,7	-2,0	-2,1	7,1	188,3
EG : Énergie	-1,0	-0,7	0,2	-1,6	-1,9	0,1	-0,6	-0,6	-0,8	-0,9	-0,4	0,0	235,2
EG1 : Production de combustibles et de carburants	0,0	-0,7	-0,1	-0,5	-0,2	-0,3	-0,2	-0,2	-1,0	-0,6	-0,5	-0,3	29,3
EG2 : Eau, gaz, électricité.....	-1,0	0,0	0,3	-1,1	-1,7	0,4	-0,4	-0,4	0,2	-0,3	0,1	0,3	205,9
EH : Construction	0,4	-0,3	2,7	-0,5	1,6	5,6	2,1	3,9	5,4	1,4	4,4	5,8	1 296,1
EV : Tertiaire	58,5	28,7	21,5	4,2	-26,4	4,1	-11,7	51,2	10,6	40,7	19,3	6,1	10 225,2
EJ : Commerce	16,3	-1,4	17,5	-4,2	-0,5	6,7	0,4	11,7	0,6	5,5	-2,8	0,7	3 005,1
EJ1 : Commerce et réparation automobile.....	2,0	0,9	2,8	-0,4	-2,8	1,2	-1,6	0,1	-0,9	-1,0	-1,8	1,3	428,9
EJ2 : Commerce de gros	2,4	-2,4	2,1	-2,9	-1,7	-1,6	0,2	1,3	0,3	0,0	-1,5	-1,5	985,3
EJ3 : Commerce de détail, réparations	11,9	0,1	12,6	-0,9	4,0	7,1	1,8	10,3	1,2	6,5	0,5	0,9	1 590,9
EK : Transports	2,6	4,4	2,8	0,5	0,6	-3,5	0,8	0,0	-0,2	0,5	-0,2	-1,6	1 069,9
EL : Activités financières	4,0	4,5	2,5	1,3	-2,6	-0,7	0,4	-0,6	1,2	-0,5	0,0	-0,8	709,4
EM : Activités immobilières	3,0	-0,2	-0,2	0,0	-0,1	1,5	0,6	1,5	-0,1	0,2	-0,9	0,7	269,2
EN : Services aux entreprises	14,8	13,2	-8,0	0,8	-24,2	-6,2	-6,1	24,5	-1,2	24,0	15,1	0,8	3 236,6
EN1 : Postes et télécommunications	-0,1	-1,2	-0,4	-1,8	-2,5	-2,7	-3,5	-2,2	-1,3	-0,1	0,7	0,9	526,6
EN2 : Conseils et assistance	1,2	1,4	-0,6	-2,8	-2,4	-2,9	1,4	2,1	8,3	8,9	0,4	-0,6	1 233,5
EN3 : Services opérationnels	13,5	12,9	-7,5	5,1	-19,8	-0,6	-3,3	22,9	-9,1	13,6	13,0	1,6	1 324,1
dont intérim	5,0	5,3	-12,0	4,2	-16,9	-3,5	-3,6	20,8	-11,4	10,5	8,5	6,0	588,2
EN4 : Recherche et développement.....	0,2	0,1	0,5	0,3	0,5	0,0	-0,7	1,7	0,9	1,6	1,0	-1,1	152,4
EP : Services aux particuliers	17,8	8,2	6,9	5,8	0,4	6,3	-7,8	14,1	10,3	11,0	8,1	6,3	1 935,0
EP1 : Hôtels et restaurants	8,4	5,1	6,1	6,2	0,5	2,9	-2,1	6,7	7,2	5,2	5,0	4,9	805,3
EP2 : Activités récréatives, culturelles et sportives	5,0	-1,4	-3,3	-3,5	-1,9	2,0	-6,0	4,9	0,9	2,6	1,1	-2,7	360,0
EP3 : Services personnels et domestiques	4,4	4,5	4,1	3,1	1,8	1,4	0,3	2,5	2,2	3,2	2,0	4,1	769,7
Ensemble des secteurs	29,7	7,1	5,7	-13,9	-48,6	-14,5	-36,8	27,0	-7,1	21,2	4,3	-1,2	15 408,0

(1) - Variation des effectifs atteints en fin de trimestre par rapport aux effectifs atteints en fin de période précédente.

(2) - Champ : ensemble des secteurs hors agriculture, administration, éducation, santé et action sociale.

Sources : Dares, Insee, Unédic.

PREMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES sont éditées par le Ministère de l'emploi, du travail et de la cohésion sociale, Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (DARES) 39-43, quai André Citroën, 75902 Paris Cedex 15. www.travail.gouv.fr (Rubrique Études et Statistiques) - Directeur de la publication : Annie Fouquet. Téléphone Publications : 01.44.38.22.60 ou 61) - Documentation : 01.44.38.23.12 ou 14) - Télécopie : 01.44.38.24.43
Réponse à la demande : 01.44.38.23.89 / e-mail : dares.communication@dares.travail.gouv.fr
Rédacteur en chef : Gilles Rotman. Secrétaire de rédaction : Evelyn Ferreira et Francine Tabaton. Maquettistes : Daniel Lepasant, Guy Barbut, Thierry Duret. Conception graphique : Ministère de l'emploi, du travail et de la cohésion sociale. Reprographie : DAGEMO.
Abonnements : La Documentation française, 124, rue Henri Barbusse 93308 Aubervilliers Cedex. Tél. : 01.40.15.70.00. Télécopie : 01.40.15.68.00 - www.ladocumentationfrancaise.fr
PREMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES - Abonnement 1 an (52 n°) : France (TTC) 118 €, CEE (TTC) 122,20 €, hors CEE (TTC) 124,30 €. Publicité : Ministère de l'emploi, du travail et de la cohésion sociale. Dépôt légal : à parution. Numéro de commission paritaire : 3124 AD. ISSN 1253 - 1545.

Variations des effectifs salariés en pourcentage (1) (2) (valeurs CVS)

	Variations trimestrielles												Variations annuelles			
	2002				2003				2004				2001	2002	2003	2004
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4				
ET : Industrie	-0,7	-0,5	-0,5	-0,4	-0,6	-0,6	-0,7	-0,7	-0,6	-0,5	-0,5	-0,3	1,9	-2,1	-2,5	-1,9
EB : Industries agricoles et alimentaires	0,1	-0,2	0,0	0,5	0,0	0,1	-0,1	-0,4	-0,1	-0,4	-0,5	0,4	1,2	0,3	-0,3	-0,6
EC : Industries des biens de consommation	-0,7	-0,7	-0,9	-0,8	-1,1	-1,1	-0,9	-0,8	-0,8	-0,7	-0,8	-0,7	-1,6	-3,1	-3,9	-3,0
EC1 : Habillement, cuir	-1,7	-1,1	-2,1	-2,0	-2,5	-3,2	-2,4	-2,5	-2,5	-1,9	-2,1	-1,9	-6,4	-6,7	-10,1	-8,1
EC2 : Édition, imprimerie, reproduction	-0,8	-0,6	-0,9	-1,1	-1,0	-1,2	-1,1	-0,6	-0,6	-0,5	-0,5	-0,6	-1,1	-3,4	-3,8	-2,1
EC3 : Pharmacie, parfumerie et entretien	1,3	0,3	0,2	0,4	-0,3	0,5	0,5	0,3	-0,1	0,2	-0,1	-0,2	4,5	2,2	1,0	-0,2
EC4 : Industries des équipements du foyer	-1,3	-1,3	-1,0	-0,7	-1,1	-1,1	-1,1	-0,8	-0,8	-0,9	-1,1	-0,6	-3,2	-4,3	-4,1	-3,3
ED : Industrie automobile	0,2	-0,4	-0,4	-0,3	0,5	0,4	-0,6	0,0	-0,6	0,5	0,9	0,4	1,2	-1,3	0,3	1,2
EE : Industries des biens d'équipement	-1,2	-0,4	-0,6	-0,2	-0,7	-0,9	-0,8	-0,8	-0,4	-0,4	-0,5	-0,3	-0,2	-2,4	-3,2	-1,6
EE1 : Construction navale, aéronautique et ferroviaire	-0,4	-0,3	-0,5	0,1	-0,4	-0,3	-0,4	-0,6	0,0	0,1	-0,1	0,1	0,9	-1,1	-1,7	0,1
EE2 : Équipements mécaniques	-1,0	-0,4	-0,4	-0,2	-0,7	-0,7	-1,0	-0,6	-0,3	-0,6	-0,7	-0,4	0,0	-1,9	-3,0	-2,1
EE3 : Équipements électriques et électroniques	-2,0	-0,7	-1,2	-0,3	-0,7	-1,6	-0,8	-1,4	-0,7	-0,4	-0,3	-0,4	-1,1	-4,1	-4,5	-1,8
EF : Industries des biens intermédiaires	-0,9	-0,6	-0,4	-0,7	-0,7	-0,8	-0,8	-1,0	-0,8	-0,7	-0,7	-0,7	-0,4	-2,7	-3,2	-3,0
EF1 : Produits minéraux	-0,7	-0,7	-0,4	-0,5	-0,7	-0,3	-0,4	-0,6	-0,6	-0,8	-0,6	-1,4	-0,4	-2,3	-1,9	-3,4
EF2 : Textile	-1,9	-1,2	-1,2	-1,8	-1,5	-2,7	-1,8	-1,9	-2,6	-2,4	-2,1	-2,5	-4,0	-6,0	-7,6	-9,3
EF3 : Bois et papier	-0,6	-0,6	-0,1	-0,6	-0,5	-0,5	-0,7	-0,8	-0,6	-0,6	-0,6	-1,8	-0,3	-1,9	-2,5	-3,6
EF4 : Chimie, caoutchouc, plastiques	-0,8	-0,5	0,1	-0,6	-0,3	-0,3	-0,3	-0,7	-0,3	-0,4	-0,4	-1,1	-0,4	-1,7	-1,6	-2,2
EF5 : Métallurgie et transformation des métaux	-0,7	-0,5	-0,5	-0,4	-0,8	-1,0	-1,1	-1,1	-0,9	-0,7	-0,5	-1,3	0,5	-2,0	-3,9	-3,4
EF6 : Composants électriques et électroniques	-1,7	-1,1	-1,1	-1,2	-1,2	-0,9	-0,9	-1,1	-0,9	-1,1	-1,1	3,9	-0,6	-5,0	-4,1	0,7
EG : Énergie	-0,4	-0,3	0,1	-0,7	-0,8	0,0	-0,3	-0,3	-0,3	-0,4	-0,2	0,0	-1,0	-1,3	-1,2	-0,9
EG1 : Production de combustibles et de carburants	0,0	-2,1	-0,3	-1,5	-0,6	-0,9	-0,6	-0,6	-3,2	-2,0	-1,7	-1,0	-3,7	-3,8	-2,8	-7,6
EG2 : Eau, gaz, électricité	-0,5	0,0	0,1	-0,5	-0,8	0,2	-0,2	-0,2	0,1	-0,1	0,0	0,1	-0,5	-0,9	-1,0	0,1
EH : Construction	0,0	0,0	0,2	0,0	0,1	0,4	0,2	0,3	0,4	0,1	0,3	0,4	2,3	0,2	1,0	1,3
EV : Tertiaire	0,6	0,3	0,2	0,0	-0,3	0,0	-0,1	0,5	0,1	0,4	0,2	0,1	2,4	1,1	0,2	0,8
EJ : Commerce	0,6	0,0	0,6	-0,1	0,0	0,2	0,0	0,4	0,0	0,2	-0,1	0,0	2,8	1,0	0,6	0,1
EJ1 : Commerce et réparation automobile	0,5	0,2	0,6	-0,1	-0,6	0,3	-0,4	0,0	-0,2	-0,4	0,3	2,3	1,2	-0,7	-0,6	
EJ2 : Commerce de gros	0,2	-0,2	0,2	-0,3	-0,2	-0,2	0,0	0,1	0,0	0,0	-0,2	-0,2	1,6	-0,1	-0,2	-0,3
EJ3 : Commerce de détail, réparations	0,8	0,0	0,8	-0,1	0,3	0,5	0,1	0,7	0,1	0,4	0,0	0,1	3,7	1,5	1,5	0,6
EK : Transports	0,2	0,4	0,3	0,0	0,1	-0,3	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	-0,1	2,0	1,0	-0,2	-0,1
EL : Activités financières	0,6	0,6	0,4	0,2	-0,4	-0,1	0,1	-0,1	0,2	-0,1	0,0	-0,1	3,9	1,8	-0,5	0,0
EM : Activités immobilières	1,1	-0,1	-0,1	0,0	0,0	0,6	0,2	0,6	0,0	0,1	-0,3	0,3	1,1	1,0	1,3	0,0
EN : Services aux entreprises	0,5	0,4	-0,2	0,0	-0,8	-0,2	-0,2	0,8	0,0	0,8	0,5	0,0	1,9	0,7	-0,4	1,2
EN1 : Postes et télécommunications	0,0	-0,2	-0,1	-0,3	-0,5	-0,5	-0,7	-0,4	-0,2	0,0	0,1	0,2	0,7	-0,6	-2,0	0,0
EN2 : Conseils et assistance	0,1	0,1	0,0	-0,2	-0,2	-0,2	0,1	0,2	0,7	0,7	0,0	0,0	4,5	0,1	-0,1	1,4
EN3 : Services opérationnels	1,1	1,0	-0,6	0,4	-1,5	0,0	-0,3	1,8	-0,7	1,0	1,0	0,1	0,1	1,9	-0,1	1,5
dont intérim	0,9	0,9	-2,0	0,7	-2,9	-0,6	-0,6	3,8	-2,0	1,9	1,5	1,0	-8,4	0,4	-0,6	2,4
EN4 : Recherche et développement	0,1	0,1	0,3	0,2	0,3	0,0	-0,5	1,1	0,6	1,1	0,7	-0,7	1,4	0,7	1,0	1,6
EP : Services aux particuliers	1,0	0,4	0,4	0,3	0,0	0,3	-0,4	0,7	0,5	0,6	0,4	0,3	2,3	2,1	0,7	1,9
EP1 : Hôtels et restaurants	1,1	0,7	0,8	0,8	0,1	0,4	-0,3	0,9	0,9	0,7	0,6	0,6	3,1	3,4	1,0	2,8
EP2 : Activités récréatives, culturelles et sportives	1,4	-0,4	-0,9	-1,0	-0,5	0,6	-1,7	1,4	0,3	0,7	0,3	-0,7	1,9	-0,9	-0,3	0,5
EP3 : Services personnels et domestiques	0,6	0,6	0,6	0,4	0,2	0,2	0,0	0,3	0,3	0,4	0,3	0,5	1,7	2,2	0,8	1,5
Ensemble des secteurs	0,2	0,0	0,0	-0,1	-0,3	-0,1	-0,2	0,2	0,0	0,1	0,0	0,0	1,6	0,2	-0,5	0,1

(1) - Variation des effectifs atteints en fin de période (trimestrielle ou annuelle) par rapport aux effectifs atteints en fin de période précédente.

(2) - Champ : ensemble des secteurs hors agriculture, administration, éducation, santé et action sociale.

Sources : Dares, Insee, Unédic.

NOTE DE MÉTHODE

La méthode d'estimation trimestrielle des effectifs salariés comporte deux étapes.

Pour les années écoulées, l'Insee effectue des estimations annuelles d'emploi par département, région, statut et secteur d'activité à partir de diverses sources, en général exhaustives : effectifs des établissements affiliés à l'assurance chômage (Unédic), à l'assurance sociale (Urssaf, Msa), effectifs des grandes entreprises nationales, missions d'intérim (Dares), personnels de la santé et de l'action sociale... Ces évaluations sont calées sur les résultats des recensements de la population.

Au fur et à mesure du déroulement de l'année en cours, l'Insee réalise, au niveau national, des estimations trimestrielles fondées sur les estimations annuelles antérieures, à l'aide d'indicateurs adaptés.

Ces indicateurs proviennent, en quasi-totalité, de trois sources portant sur les établissements de 10 salariés ou plus : l'enquête sur l'activité et les conditions d'emploi de la main-d'œuvre (Acemo) réalisée par la Dares, la statistique établie par l'Unédic à partir des réponses des établissements affiliés au régime d'assurance chômage et la statistique établie par les Urssaf à partir des réponses des établissements versant des cotisations sociales. La source Urssaf est utilisée depuis le 4^{ème} trimestre 1999.

Pour des raisons de fiabilité statistique, et notamment de disponibilité d'indicateurs trimestriels, les estimations trimestrielles sont établies et diffusées pour treize des seize postes que compte la nomenclature économique de synthèse afférente à la NAF (NES16). Ce champ des estimations trimestrielles (secteurs EB à EP) regroupe les activités les plus sensibles à la conjoncture. A partir des résultats révisés du premier trimestre 2000, les estimations trimestrielles sont également diffusées à un niveau plus détaillé : pour trente et un des trente-six postes que compte la nomenclature économique de synthèse (NES36).

Quelle que soit leur source, Acemo, Urssaf ou Unédic, les indicateurs utilisés présentent un biais par rapport aux estimations annuelles. En effet, ils ne tiennent pas compte des mouvements d'emploi qui ont eu lieu dans les établissements de moins de 10 salariés ou dans ceux qui viennent de se créer. Une correction de biais est alors nécessaire : elle est obtenue, pour chaque secteur d'activité (en NES16 et NES36), par un étalonnage de l'indicateur sur les estimations annuelles passées. Au début de chaque année, l'Insee actualise ces procédures d'estimation, qui s'appliquent de manière invariante aux estimations de quatre trimestres consécutifs. En ce qui concerne l'emploi intérimaire, l'indicateur utilisé consiste en une moyenne sur les cinq derniers jours ouvrés du trimestre du nombre de missions d'intérim en cours chaque jour. Cet indicateur est élaboré par la Dares à partir des déclarations mensuelles des entreprises de travail temporaire adressées à l'Unédic et tient compte de la démographie de ces entreprises. Les estimations au niveau détaillé (NES36) sont calées sur le total agrégé correspondant (NES16). De plus, les séries sont corrigées des variations saisonnières.

Pour un même trimestre, plusieurs estimations successives sont effectuées. Au deuxième mois suivant la fin du trimestre, une estimation « provisoire » s'appuie sur un premier traitement de l'enquête Acemo, seule source disponible. Les estimations « provisoires », plus fragiles, ne sont publiées qu'au niveau des grands regroupements sectoriels : industrie, construction, tertiaire et ensemble des secteurs EB à EP. Au troisième mois suivant la fin du trimestre, une nouvelle estimation est réalisée à partir d'une exploitation plus complète de l'enquête Acemo et des statistiques trimestrielles Unédic et Urssaf. Enfin, lorsque l'on dispose de nouvelles estimations annuelles, un ajustement des résultats trimestriels est effectué.

Les séries révisées présentées ici intègrent la dernière statistique annuelle de l'Unédic disponible (définitive pour 2002 et provisoire pour 2003) et des sources complémentaires. En 2002, le glissement annuel de l'emploi salarié de l'ensemble des secteurs EB à EP reste identique (+0,2 %). En 2003, la révision affecte à la baisse les résultats : le glissement annuel de l'emploi salarié dans les secteurs EB à EP passe de -0,2 % à -0,5 %. La révision concerne autant l'industrie que les secteurs des services.